

Correction Bac Blanc n°4

Sujet 1 : Le travail à lui seul permet-il d'assurer l'intégration sociale ?

Connaissances de cours en lien avec le sujet :

Travail et autres instances d'intégration (famille, école, Etat-providence (3 crises Rosanvallon), association, pairs...), protection sociale, assurance et aides sociales, redistribution, salariat, statut social, norme de consommation, individualisation, cohésion sociale, le « vivre ensemble », solidarité mécanique/organique (Durkheim), processus de désaffiliation (Castel), disqualification (Paugam), socialisation primaire/secondaire, sociabilité, capital social ou réseau social, sentiment d'appartenance, collectif de travail, précarisation, emplois atypiques, normes d'emploi, fragilisation du lien social, chômage de masse, CDI/CDD/intérim

Copie de Lorraine (légèrement modifiée)

L'intégration sociale désigne le fait qu'un individu prend place au sein d'une société, comme l'expliquait Durkheim par le processus de socialisation. Celui-ci est le processus par lequel l'individu assimile les normes et valeurs par incultation, imprégnation, interaction, ou imitation. Le travail est une instance primordiale dans l'intégration sociale des adultes car il génère un revenu d'autonomie, transmet à l'individu des valeurs telle que la solidarité ou le goût de l'effort. Cependant, affirmer que le travail serait à lui seul capable d'assurer l'intégration sociale viendrait à oublier le processus multiforme de la socialisation. Cette dernière est primaire et seconde (elle dure toute la vie). Cette double socialisation va donc mettre en avant d'autres instances, comme la famille, l'école ou l'Etat qui assurent, eux aussi la transmission de normes et valeurs comme la politesse. Dans ces temps de crise, on peut alors se demander si le travail est la seule instance d'intégration, et surtout s'il peut toujours assurer son rôle. Nous allons donc montrer dans un premier temps que l'instance qu'est le travail, malgré ses limites permet l'intégration sociale et économique des individus. Enfin, nous verrons que pour assurer l'intégration sociale de toute la population, d'autres instances doivent prendre le relais.

I) Malgré ses limites, le travail assure l'intégration économique et sociale des individus

A) Un facteur d'intégration économique central mais qui connaît des limites

Le travail permet d'assurer l'intégration sociale par le revenu. En effet, les personnes en emploi, par leur revenu, vont avoir accès à des biens et services, à une norme de consommation. Le travail est une clé d'accès à des ressources que les travailleurs ne pourraient posséder sans revenus. La dimension économique du rôle d'intégration du travail est par exemple très visible chez les travailleurs ayant des conditions de travail difficiles. C'est souvent le cas des ouvriers. Pour eux, « être heureux c'est avoir ». Ces derniers associent moins le travail comme condition de réalisation de soi qu'un moyen leur permettant de consommer et de s'intégrer ainsi dans la société.

Mais ce rôle d'intégration est remis en cause pour les plus pauvres. En effet, avec la montée de la précarité, le travail est fragilisé comme instance d'intégration économique. Les travailleurs à temps partiel subi, en CDD ou en intérim, c'est-à-dire ceux occupant un emploi atypique (34% de l'emploi salarié total en France) auront davantage de mal à s'intégrer socialement par le revenu. Cette difficulté peut s'illustrer avec les « working poors », les travailleurs pauvres qui ont des revenus insuffisants bien qu'ils travaillent pour accéder à la norme de consommation. Les travailleurs pauvres sont ceux qui connaissent le plus l'alternance annuelle entre chômage et emploi. Cette alternance se traduira pour eux pas une discontinuité des revenus et donc par des difficultés d'accès au logement, au crédit ou aux vacances.

Cette difficulté n'est pas la seule, les emplois atypiques ne permettent pas de tisser de véritables liens avec ses collègues, un cercle vicieux se met alors en place, le faible réseau social aura des conséquences négatives sur la recherche d'emploi, la sociabilité et l'intégration dans le collectif de travail.

B) Le travail, un facteur d'intégration sociale via la reconnaissance mais qui n'est pas le seul.

Le travail assure l'intégration sociale par le sentiment de reconnaissance qu'il procure. En effet, le travail ne se définit pas que par le revenu. C'est l'instance d'intégration sociale qui met le plus l'accent sur le « compter pour » qui traduit le besoin de l'homme de se sentir exister, et donc intégré dans une société. Il permet aux travailleurs de se sentir utile, d'être acteur de la société. Le travail permet l'estime de soi, la reconnaissance du travail accompli et l'homme peut ainsi se réaliser à travers celui-ci. [= solidarité organique] Mais ce sont davantage les cadres qui affirment se réaliser à travers leur travail. Pour cette catégorie socio-professionnelle, le travail renvoie à l'image de soi. C'est ce que nous pouvons voir par exemple dans le document 3 tiré de l'INSEE ; 33% des ouvriers non qualifiés citent le métier parmi l'un des trois thèmes permettant le mieux de les définir, contre tout de même 71% des cadres supérieurs.

Mais le travail n'est pas la seule instance d'intégration permettant la reconnaissance de l'individu. En effet, les liens de filiation sont essentiels à la réalisation d'un individu et ainsi à son intégration sociale. La famille permet une étroite reconnaissance affective, ainsi qu'un soutien moral essentiel. Ce rôle est visible sur le document 3. En effet, pour la famille, il y a peu de différences entre les PCS. 85% des cadres citent la famille parmi l'un des trois thèmes permettant le mieux de se définir contre 92% pour les employés et les ouvriers non qualifiés. [On pouvait montrer les vases communicant entre importance de la famille versus travail selon qu'on est cadre ou ouvrier non qualifié]

II) Avec ses limites, le travail ne peut assurer autant l'intégration sociale de toute la population, d'autres instances prennent alors le relais

A) La famille, un « libre ensemble » qui permet, malgré des failles, l'intégration

[§ sur le rôle premier de la famille dans la socialisation primaire des enfants par la transmission de la culture nationale et du groupe social d'appartenance leur permettant de maîtriser les normes et valeurs pour s'intégrer]

La hausse du chômage en temps de crise renforce le rôle de la famille dans l'intégration sociale. En effet, quand le nombre de chômeur s'accroît, la famille apparaît comme un des derniers remparts et piliers de la solidarité, valeur essentielle dans l'intégration sociale des individus, d'autant plus si l'Etat n'assure pas assez son rôle d'amortisseur de la crise, la famille se retrouve vitale. Le rôle de la famille est essentiel en Espagne par exemple, l'Etat n'ayant pas suffisamment augmenté ses dépenses publiques, les effets de la crise ont été aggravés. C'est ce qu'illustre le document 1, « il n'y a pas si longtemps avec un salaire moyen on pouvait s'acheter une maison. Aujourd'hui, avec le même salaire on reste chez ses parents où on est en collocation avec quatre personnes ». [= Repli sur solidarités mécaniques]

La famille, bien qu'elle soit source d'inégalité de réussite scolaire assure l'intégration sociale à l'école. En effet, les enfants issus des catégories sociales aisées vont davantage s'intégrer à l'école pendant la socialisation primaire puisque leur capital culturel sera plus avancé. En revanche, les enfants d'ouvriers par exemple, auront plus de difficultés scolaires, à cause de leur retard dû à leur origine sociale. C'est ce que nous pouvons observer avec le document 2 ; 54% des enfants dont le père est sans diplôme ont redoublé au moins une fois en troisième contre seulement environ 15% des enfants dont le père possède un bac+2 ou plus. [famille->école->diplôme->emploi->intégration sociale] [emploi->famille : sur-divortialité des chômeurs]

[§ sur le « vivre ensemble » transmis par l'école : normes et valeurs de la République laïque]

Où sont les failles de la famille ?

B) L'Etat-providence, une instance indispensable à l'intégration sociale des plus pauvres notamment

L'Etat permet la reconnaissance de l'individu en l'intégrant socialement en tant que citoyen. En effet, à travers des valeurs communes, une identité commune, l'Etat Providence reconnaît la citoyenneté à tous les individus. Il transmet des valeurs communes qui permettent la cohésion sociale à travers l'intégration sociale des individus se sentant identiques dans une même société. Pour assurer l'intégration sociale, l'Etat-providence accorde trois catégories de droits à tous les citoyens, ce qui leur permet de se sentir tous égaux avec les droits politiques comme le droit de vote ou avec les droits sociaux comme la protection sociale [+ droits civils : égalité juridique].

[§ sur Etat-providence qui sécurise le salariat en lui donnant des droits sociaux / risque sociaux de la condition salariale qui est devenue enviable (Castel) et a permis l'émancipation des individus des solidarités traditionnelles]

Enfin l'Etat-providence est un filet de sécurité pour l'intégration sociale des plus pauvres [mais pas seulement eux] qui permet à ces derniers de ne pas être dans l'indigence. En effet, en temps de crise, sans système de protection sociale, les personnes les plus pauvres auront tendance à être exclues du système de consommation puisque leurs revenus diminuent. Mais en augmentant ses dépenses publiques, l'Etat peut, par la protection sociale assurer la consommation des plus pauvres et garantir ainsi leur intégration, ou du moins la maintenir le plus possible. « En France, les aides sociales assurent le rôle d'amortisseur » (Document 1). L'augmentation des allocataires illustre l'effort de l'Etat-providence à assurer l'intégration sociale surtout pendant la crise. C'est ce que nous voyons sur le document 4, en juin 2009 en France, le nombre d'allocataires du RSA socle et activité était de 130 000 contre 222 000 en décembre 2011.

Nous avons donc vu que le travail permettait d'assurer l'intégration sociale par divers moyens. Cependant avec le retour du chômage de masse dans les années 1980, le développement des emplois atypiques et l'augmentation de la pauvreté, son pouvoir d'action est plus restreint et plus difficile. Nous avons donc ensuite montré que pour pallier à ses limites et pour assurer une totale intégration sociale de toute la population, il était nécessaire de mettre en jeu d'autres instances pour favoriser au mieux l'intégration sociale des individus au sein d'une société où règne l'individualisme.

* * *

Intégration sociale = lien social qui ne se limite pas au réseau social ou à la sociabilité, l'intégration sociale est aussi le sentiment d'appartenance, de solidarité au groupe en chacun des membres de la société, l'adhésion à des normes et valeurs du « vivre ensemble » partagées.

En n°1 le travail intègre par le revenu qu'il procure et l'accès à la norme de consommation (logement...), n°2 travail + Etat-providence = statut social enviable (sentiment d'utilité, estime de soi, épanouissement, sociabilité avec les pairs sont secondaires)

Etat-providence à la française est universel cad qu'il ne concerne pas que les plus pauvres par des aides sociales, c'est d'abord des droits aux assurances sociales pour tous : maladie, retraite, chômage, maternité etc.

La famille joue en 2 temps dans l'intégration sociale : enfance via socialisation et adulte via solidarité affective et matérielle (entre-aide)

Ecole joue sur plusieurs niveaux : socialisation républicaine et laïque, le « vivre ensemble », transmission connaissances, diplôme, insertion professionnelle et sociabilité avec les pairs.

Sujet 2

Connaissances de cours en lien avec le sujet :

Externalités positives, biens collectifs, brevets, passager clandestin, droit de propriété,

~~De nos jours / Dans la société d'aujourd'hui / De tout temps~~

Sujet 2 : Comment les institutions peuvent-elles favoriser la croissance ?

Connaissances de cours en lien avec le sujet : Etat, pouvoirs publics, APU (enseignement, recherche, santé), capital humain/technologique/public, financement public, incitations (subventions, exonérations d'impôts), externalités positives, bien collectif, « passager clandestin », droits de propriété, brevet, théories de la croissance endogène, R&D, innovations, progrès technique -> ↗ productivité travail et capital (PGF) -> croissance, croissance soutenable, réglementation, politiques structurelles, législation marché du travail

Hors sujet : les interventions conjoncturelles de politique éco (pol monétaires et budgétaires) qui visent davantage l'expansion ou la récession que la croissance (long terme).

Croissance : augmentation sur longue période des richesses produites par une économie, mesurée par TCAM du PIB.

Institutions : Rappel (Ch1)

☞ **Institutions marchandes** : ensemble des **règles** et des **organismes** (chargées d'appliquer ses règles) qui concourent à l'existence, au maintien et au développement des échanges marchands (relevant du marché ou de la concurrence) : règles juridiques (propriété privée), codes et tribunaux, politique de la concurrence européenne, politique publique en matière de recherche, réglementations environnementales, code de la santé publique, loi sur les brevets, monnaie, système bancaire, la Bourse, sécurité sociale, état de droit,... Les institutions marchandes sont le plus souvent instituées par les pouvoirs publics au niveau étatique mais aussi supra-étatique (UE, OMC...)
Syn. : environnement politique et légal d'une société

I) UN ENSEMBLE D'INSTITUTIONS SONT INDISPENSABLES A L'EXISTENCE D'ACTIVITES ECONOMIQUES ET DONC A LA CROISSANCE ECONOMIQUE

1.1) Droits de propriété et « climat des affaires »

§1 : Certaines institutions contribuent à la croissance économique, celles notamment qui sont « créatrices de marché » puisqu'en leur absence les marchés n'existent pas ou fonctionnent très mal. Elles favorisent alors le développement économique de long terme en stimulant l'investissement et l'esprit d'entreprise. Un cadre réglementaire et un système judiciaire qui permettent le respect des droits de propriété et offrent un avantage aux inventeurs – par exemple via le brevet (Doc.4) – assurent aux entrepreneurs efficaces qu'ils conserveront leur profit et les incitent à innover. Par exemple également les politiques structurelles prônées par les institutions internationales et européens quant à la flexibilité du marché du travail ou libre-échange prôné par l'OMC.

§2 : Un pays gangrené par la corruption favorise le clientélisme et n'offre pas un environnement concurrentiel à même de promouvoir l'innovation et la recherche de compétitivité (Doc. 3)

1.2) Infrastructures régaliennes et de communication

§3 : La police, la justice et la monnaie sont des biens collectifs à fortes externalités positives pour la croissance économique, or la théorie économique montre que le marché est défaillant à les produire. Il revient donc aux pouvoirs publics d'en garantir la production.

§4 : Il en va de même pour les infrastructures de transport dont les coûts de production élevés nécessitent un financement par l'impôt (capital public).

II) LES POUVOIRS PUBLICS DOIVENT EN PLUS FAVORISER LA PRODUCTION DE CERTAINS CAPITAUX AUX PROPRIETES SPECIFIQUES POUR GARANTIR LA CROISSANCE (THEORIE CROISSANCE ENDOGENE)

2.1) Des interventions indirectes

§5 : L'Etat finance les infrastructures de santé et scolaire pour accroître le capital humain (Doc.1)

§6 : Via la redistribution, l'Etat peut favoriser la cohésion sociale via la réduction des inégalités de revenus ce qui est favorable à la croissance économique (contre exemple de la corrélation haut niveau d'inégalités/crise financière en 1929 et 2008)

2.2) Des interventions directes

§7 : L'Etat incite les entreprises à innover (subventions ou exonérations d'impôts) (Doc. 1)

§8 : L'Etat finance des infrastructures de recherche via les universités et le militaire (Doc. 1)

Conclusion :

Ouverture possible sur les défis environnementaux pour promouvoir une croissance soutenable, de nombreuses institutions vont devoir piloter le marché défaillant en la matière.